

Objet : Vote du Budget Primitif 2014 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et du budget annexe CDDRA 2014

Le 13 décembre 2013, le Comité Syndical s'était réuni pour débattre des orientations budgétaires en vue de l'élaboration du budget primitif 2014 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales ainsi que du budget annexe CDDRA.

Le Président présente le Budget Primitif 2014 du SMBP ainsi que le budget annexe CDDRA – 2014 proposés au vote du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** le budget primitif 2014 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.
- **Approuve** le budget annexe CDDRA 2014.

- **Donne** tous pouvoirs au Président pour solliciter toutes subventions et poursuivre l'exécution du présent budget.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD